



# LA CRISE DU CORONAVIRUS

## VILLAGES GARDOIS

### Saint-Martin-d'Ardèche

## Au domaine Croze, on vend au caveau et on livre

Entre le gel de fin mars et la mise en place du confinement, la profession viticole est soumise à rude épreuve. Si les viticulteurs les plus prévoyants sont assurés pour le premier risque, l'état de catastrophe sanitaire n'existe pas et ne devrait donc pas pouvoir permettre la prise en charge des pertes d'exploitations dues à ce confinement. Chez les indépendants comme au domaine Nicolas Croze, outre le travail de saison dans les vignes, on s'organise pour prendre les commandes en ligne, assurer des



Carine Croze ouvre chaque jour le caveau et assure les livraisons.

livraisons et ouvrir le caveau chaque matin, de 10 h à 12 h, dans le plus strict respect des gestes barrières.

► Correspondant Midi Libre : 04 75 98 69 28